

# Maladies chroniques et maintien en emploi



Médecins  
Infirmier(e)s

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 18b006



14 h  
16.17 mai



930 € HT - Repas inclus

## ANIMATION

Médecin du travail

## DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

## SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



**Animée par un médecin du travail, consultant en maintien en emploi, cette formation précise les rôles du médecin et de l'équipe pluridisciplinaire, ainsi que les outils et partenaires à mobiliser dans le cadre des pathologies chroniques.**

## Prérequis

Exercer en SPST.

## Objectifs

- Identifier les maladies chroniques les plus fréquemment rencontrées et déterminer leur impact sur le travail.
- Définir le rôle du médecin du travail et de l'équipe pluridisciplinaire dans la PDP et le MEE des travailleurs souffrants de maladies chroniques.
- Utiliser des méthodes et outils pour mobiliser le salarié et développer le travail en réseau (entretien motivationnel notamment).
- Conseiller et accompagner l'entreprise, le collectif de travail.

## Programme

- Pourquoi s'intéresser aux maladies chroniques au travail ?
  - Les données à partager : identifier les maladies chroniques les plus fréquentes.
  - Les enjeux : impact de la maladie sur la capacité de travail, impact du travail comme source d'amélioration de la santé qui a été altérée.
  - Les contraintes du travail pouvant révéler ou aggraver la maladie.
- Rappel des fondamentaux de la PDP. Les étapes à franchir pour le maintien en emploi.
- Rôle du SPST :
  - Aspects réglementaires (loi du 2 août 2021).
  - Actions lors des actions sur le milieu de travail.
  - Actions lors du suivi médical.
- Focus sur l'entretien motivationnel, la relation d'aide et la promotion de la santé et de la prévention.
- Rappel des outils et aides pour le MEE en cas de maladie chronique.

## Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Partage de pratique et mise en situation. Étude de cas.
- Évaluation par quiz.

## Avertissement

En intra, cette formation peut être complétée d'une journée en distanciel 3 mois après afin de faire part du retour d'expérience des stagiaires :

- Disposer d'un indicateur de risque pour le MEE en routine.
- Faire en sorte que le salarié soit acteur par une augmentation des visites à sa demande.
- Faire en sorte que l'employeur soit acteur de la PDP par une augmentation des visites à sa demande et des demandes d'intervention dans son entreprise.
- Retour sur la mise en place d'une cellule interne de PDP efficiente.